







SAISON 2023/2024

PARC DES PRINCES

OUVERTURE DES PORTES 1H30 avant le début du match A compter de la 50e minute, il ne sera plus possible d'accéder à votre place au Parc des Princes

PARIS VS STRASBOURG

N°Billetterie 1598603 TRISTAN CARLOU

N° Commande / 1026819

REABO CE PLATINIUM PLURIANNUEL COMPTANT

TRIBUNE STAND		PORTE GATE	
PARIS		G	
ACCÈS ACCESS	RANG ROW		PLACE SEAT
109	9		44

 $\wedge\!\!\wedge\!\!\wedge$ LE DUPLEX

Uber Eats

Profitez des frais de livraison offerts avec ⁽¹⁾ Uber One. 1 mois d'essai gratuit ! Conditions sur https://tuber.com/uberoneFR





SCANNEZ MOI SCAN HERE

COMMENT UTILISER VOTRE @-TICKET?

HOW TO USE YOUR @-TICKET?



IMPRIMEZ ce document et CONSERVEZ-LE dans son intégralité. Print this document and keep it safe.



La présentation d'une PIÈCE D'IDENTITÉ EST OBLIGATOIRE.

Present your ID card.



SCANNEZ l'un des code-barres sous la borne située à l'entrée du stade.

Scan the bar code at the designated gate.



RÉCUPÉREZ LA CONTREMARQUE émise par la borne,

puis poussez le tourniquet.

Take the ticket produced, and push the turnstile.



PRÉSENTEZ votre contremarque à nos agents d'accueil situés au niveau de votre accès.

Present the ticket to the agent at your gate.

TOUTE SORTIE EST DÉFINITIVE.

ANY EXIT IS PERMANENT.

Le porteur d'e-ticket doit conserver en toute circonstance son e-ticket et sa contremarque sur lui, lesquels devront être présentés lors de tout contrôle dans l'enceinte du stade. Seul l'acheteur pourra transférer l'e-ticket à un autre bénéficiaire jusqu'à 2 heures avant l'heure prévue de coup d'envoi du Match.

The ticket-holder must keep this ticket and his admission slip with him at all times. Tickets may be checked at any time within the stadium perimeter. Ticket transfers can only be affected by the buyer. Tickets can only be transferred up to twohours before the scheduled kick-off time.

Dispositions applicables au porteur du billet (le « Porteur ») :

Dispositions applicables au porteur du billet (le « Porteur »):

L'acquisition et/ou l'utilisation de ce billet emporte adhésion sans réserve aux Conditions Générales de Vente des Titres d'accès pour les matchs du Paris Saint-Germain (ci-après les « CGV») consultables sur le site http://billetterie.psg/fr, au Règlement Intérieur du stade qui est affiché aux entrées et à l'intérieur du stade. Les CGV prévalent sur toutes autres dispositions. L'accès au stade est interrid aux personnes faisant l'objet d'une mesure d'interdiction de stade, à toute personne ayant eu, en relation avec les activités de toute section sportive sous l'appellation Paris Saint-Germain, un comportement violent, raciste, injurieux, provocant ou plus généralement contraire aux dispositions du Règlement Intérieur du stade ou des CGV, ainsi qu'à toute personne en état d'ébriété ou sous l'influence de produits stupéfiants, sans préjudice de toutes poursuites. Aux entrées du stade, le Porteur accepte de se soumettre aux contrôles anitaires ou d'hygiène requis par les autorités compétentes dans le respect de se soumettre aux contrôles anitaires ou d'hygiène requis par les autorités compétentes dans le respect de ses bagages à main effectuées par tout fonctionnaire de police et/ou par tout préposé de l'organisateur. À défaut, il pourra se voir refuser l'accès. Il pourra être invité à présenter les objets dont il est porteur, les objets interdits seront consignés, saissi ou refusés, étant précisé que le Paris Saint-Germain pourra refuser tout objet en consigne. Le Porteur s'engage à occuper la place figurant sur son billet, sauf demande contraire du Paris Saint-Germain, Notamment, les règlements de certaines compétitions, les exigences de l'organisateur ou des cas de force majeure peuvent conduire forganisateur à proposer au Porteur d'occuper une place de qualité comparable à celle indiquée sur son billet, sans que sa responsabilité en paisse être engagée. L'entrée au stade ne sera plus possible après la reprise de la seconde mi-temps et toute sort du match à des fins commerciales. Tout Porteur assistant à un match au stade consent et accorde gratui Paris Saint-Germain le droit de capter, d'utiliser et de reproduire son image et sa voix sur tout support ce venir en relation avec le match et/ou la promotion du stade, du Paris Saint-Germain et/ou de ses parte que les photographies, les retransmissions en direct sur écrans géants, les retransmissions télévisées et en différé, les émissions et/ou enregistrements vidéos ou sonores, pour le monde entier, pour la durée protection des droits d'auteur. Le Porteur est informé que, pour sa sécurité, le stade peut être équipé d'u de vidéoprotection placé sous le contrôle d'Officiers de Police Judiciaire et susceptible d'être utilisé nota cas de poursuites judiciaires. Un droit d'accès est prévu conformément aux dispositions de l'article L253-de la Sécurité intérieure.

